

3480 **M. RAYMOND BACHAND:**

Tout à fait, merci de nous avoir entendus.

3485 **M. LOUIS AUCOIN:**

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE:

3490 Merci infiniment d'avoir pris le temps de venir discuter avec nous. Bonne fin de journée. Alors, nous revenons dans quelques petits instants.

3495

Mme TAÏKA BAILLARGEON
HÉRITAGE MONTRÉAL

LA PRÉSIDENTE:

3500 Bonjour et bienvenue. Alors, comme pour les autres, je vous demanderais, lorsque je vous donnerai la parole, de vous identifier et d'identifier l'organisation que vous représentez. Vous disposez de 10 minutes, après quoi nous disposerons également de quelques minutes pour vous poser des questions. Nous avons bien sûr lu le document.

3505 **Mme TAÏKA BAILLARGEON:**

Bravo.

LA PRÉSIDENTE:

3510

Et voilà. Comment?

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

3515

Bravo.

LA PRÉSIDENTE:

3520

Oui, on l'a reçu tôt ce matin, alors c'est très bien, merci beaucoup. Et avez-vous besoin que je vous indique lorsqu'il vous reste deux minutes pour conclure?

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

3525

C'est toujours mieux, c'est toujours mieux.

LA PRÉSIDENTE:

3530

C'est toujours mieux.

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

On peut facilement dérapier.

3535

LA PRÉSIDENTE:

Alors, vous comprendrez qu'il faut conclure à ce moment-là.

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

3540 C'est bon.

LA PRÉSIDENTE:

3545 Alors, je vous laisse la parole. Merci.

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

3550 Merci beaucoup. Merci. Merci à la Présidente, Monsieur, Madame les commissaires, merci de m'accueillir et de m'entendre aujourd'hui. Je m'appelle Taïka Baillargeon, je suis directrice adjointe des politiques chez Héritage Montréal qui, comme vous le savez certainement, est un organisme indépendant qui œuvre depuis plus, près de, en fait, près de 50 ans à protéger et à promouvoir le patrimoine dans la grande région métropolitaine de Montréal. Alors, ceci sera un sprint.

3555 Avant de nous plonger ensemble dans le vif du sujet, je dois d'abord vous dire que nous sommes heureux et surtout rassurés de voir enfin ce document fondamental soumis à la consultation.

3560 Au cours des dernières années, faute de suivi et de mise à jour nécessaire au plan d'urbanisme, la ville et ses arrondissements ont pris l'habitude de traiter les projets immobiliers, notamment de densification, à la pièce, laissant trop souvent le développement urbain à des mesures dérogatoires.

3565 Héritage Montréal s'est d'ailleurs beaucoup investi, au cours des dernières années, pour rappeler l'urgence d'un nouveau plan d'urbanisme.

Nous reconnaissons aujourd'hui l'ampleur du travail accompli, un travail gigantesque. Le projet de PUM proposé est extrêmement réfléchi et porteur. Nous sommes d'emblée ravis qu'une attention particulière soit accordée au patrimoine, et plus largement à l'existant.

3570

On y trouve aussi bon nombre d'innovations intéressantes, tels que l'intégration de cibles et d'indicateurs, des outils précieux pour la mise en œuvre, et le couplage judicieux entre urbanisme et mobilité qui, selon nous, participera à un meilleur alignement entre ce qui est pressenti et ce qui existe déjà sur le territoire.

3575

Maintenant, comme vous le savez, nous avons soumis un commentaire écrit hier. Et la présentation qui suit me servira à vous présenter les grandes lignes de cette réflexion que nous avons préparée avec l'aide du Comité patrimoine et aménagement d'Héritage Montréal.

3580

Plusieurs recommandations émanent de notre réflexion, mais concentrons-nous aussi pour trois grands thèmes. Tout d'abord, nous pensons qu'il faut inclure la montréalité et la requalification comme principe fondateur de la vision proposée.

3585

Le PUM se base en trois grandes visées, soit un Montréal vert, juste, et résilient. Soit.

Bien que la vision et la stratégie qui nous sont proposées sont à la fois étoffées, sensibles, et porteuses, il nous semble au contraire que cet intitulé est plutôt générique, et parfois même désincarné.

3590

Le nouveau PUM se doit, selon nous, d'être profondément montréalais, et de proposer des stratégies nouvelles qui vont répondre, non seulement aux problématiques contemporaines, mais à la posture que nous souhaitons prendre vis-à-vis ces problèmes.

3595

Aujourd'hui, les concepts de durabilité et d'environnement sont non seulement bien ancrés, mais ils ont doublés d'un sentiment d'urgence jamais égalé. Et la crise du logement

que nous subissons et que nous comprenons comme une crise plus large de l'abordabilité met également en lumière la nécessité de construire et de cohabiter la ville autrement.

3600 Le nouveau PUM mise ainsi sur le développement du réseau de transport en commun, et l'intensification du cadre bâti.

3605 Mais comme c'était déjà le cas en 92, les transformations espérées se veulent en cohérence avec la ville existante, dans une approche qualitative, ancrée à la fois dans l'urgence et dans le soin, qu'il est désormais inévitable de procurer à l'existant. Et selon nous, cela constitue une base solide et riche pour la vision 2050 du PUM.

3610 Donc, là où le plan d'urbanisme nous incitait à réparer Montréal, et les modifications de 2004 visaient à assembler Montréal, le futur plan, selon nous, devrait s'engager à requalifier Montréal.

Une requalification qui nous semble bien chapeautée. Les interventions qui sont proposées par ce PUM nous semblent aussi plus riches que les termes génériques de ville verte, juste, et résiliente.

3615 Dans un deuxième temps, nous questionnons également la façon dont est traité le patrimoine montréalais, et plus précisément les territoires emblématiques dans le PUM.

3620 Le thème du patrimoine et du paysage est bien présent, notamment via l'orientation 7, mais aussi dans beaucoup d'autres sections du projet.

Je l'ai dit, nous sommes heureux de cette considération, mais faute d'une volonté cohérente, comme on en voit avec le logement, la mobilité active, ou encore même les milieux naturels, et surtout compte tenu de la faiblesse de l'indicateur sur le patrimoine, les

3625

suivis et la mise en œuvre prévus pour le patrimoine risquent d'être moins crédibles et efficaces.

3630

Le tout gagnerait, selon nous, à être présenté de manière plus regroupée, de façon aussi à être plus claire, un peu comme le mentionnait l'IDU un peu plus tôt, afin de comprendre le fil conducteur qui relie les différentes mesures.

3635

On s'inquiète également de voir que les efforts de valorisation soient concentrés sur quatre territoires. Montréal, c'est oui, une île montagne dont l'urbanisation prend racine dans le Vieux-Montréal, et oui le centre-ville est effectivement l'un des territoires qui possède le plus de patrimoines bâtis, en plus de constituer un repère incontournable dans le paysage montréalais.

3640

Mais ça fait des années qu'on salue et qu'on parle de l'identité des quartiers. Et malheureusement, cet attachement aux quartiers, l'identité des quartiers, la particularité des quartiers, la diversité des quartiers montréalais n'est pas du tout présente dans le PUM.

3645

Et dans ce contexte-là, même si le concept de territoire emblématique est fort intéressant, ça laisse l'impression que seuls ces quatre territoires retenus par l'administration sont dignes d'être désignés comme emblématiques de Montréal.

3650

Et les autres éléments de notre identité patrimoniale, nos autres repaires d'envergure, est-ce qu'on peut vraiment les voir seulement comme un patrimoine local ou d'arrondissement?

Nous, ce qu'on propose plutôt, ce serait que les territoires emblématiques soient présentés comme des territoires dont le potentiel de développement serait déterminé en fonction du maintien de leur caractère emblématique et de leur patrimoine, y compris leur relation avec le paysage montréalais.

3655 Et on propose que le groupe fondateur de la désignation territoire problématique du projet de PUM, soit complétée par l'inclusion des territoires du Canal-de-Lachine et ses abords, et de la Cité de Maisonneuve, incluant le Parc Olympique et le Jardin Botanique.

3660 Ça fait assez longtemps qu'on parle du développement de l'Est. Ça serait quand même pertinent d'en mettre un quartier emblématique, il nous semble.

3665 Ces territoires-là pourraient être traités à l'instar de la trame bleue et verte connectant les milieux naturels, et ça pourrait s'inscrire dans une vision de la trame montréalaise des lieux et repères emblématiques, qui seraient enchâssés dans le futur PUM et appelés à se déployer à différentes échelles, dans une perspective de connectivité, voire même de promenabilité comme moyen de mise en valeur.

3670 Maintenant, plus spécifiquement concernant la montagne, on questionne quand même le principe d'un maintien de la prédominance des deux massifs, soit la montagne et le centre-ville. Oui, oui, les deux sont certes fort importants. Mais selon nous, plus que la silhouette du centre-ville, c'est le profil de la montagne qui distingue d'abord et avant tout Montréal.

3675 Et au cours des dernières décennies, on a pu observer comment le traitement du centre-ville a largement favorisé le développement immobilier, aux dépens de la présence emblématique du Mont-Royal.

3680 Et si on souhaite vraiment protéger la présence emblématique du Mont-Royal, il faudrait, selon nous, plutôt appliquer un traitement plus nuancé au centre-ville, assurant un tissu plus poreux, et moins de compacité, et réduire les hauteurs et densités du massif du centre-ville, plutôt que de simplement les gérer au plan de la forme pour en mitiger les impacts.

3685 Finalement, malgré les efforts pour accorder une place de choix au patrimoine, celui-ci reste encore cloisonné dans une vision de sauvegarde et de préservation, qui nous ramène un peu dans les années 60, 70. De la même manière, l'outil reste encore l'outil principal qu'on utilise ou auquel on se réfère reste encore les inventaires et la liste de sites et d'ensembles de bâtiments patrimoniaux sur le territoire de Montréal.

3690 Cette vision-là, qui est très conventionnelle, qui est une vision de protection, reste utile, c'est sûr. Mais si on souhaite vraiment assurer l'existence heureuse de notre patrimoine, il faut l'accompagner avec agilité de conception et de réalisation, de projets, de maintien, de requalification, et de restauration.

3695 Ce qui m'amène à mon dernier point, parfait, qui est la mise en œuvre, et qui est quand même la plus importante.

 Dieu merci, c'est bien détaillé dans le mémoire. Donc, si je n'ai pas le temps de vous dire tout, vous y avez lu l'essentiel.

3700 Donc, nous recommandons d'emblée qu'à la seule et unique cible pour le patrimoine bâti et paysager soient ajoutées des cibles de protection, de mise en valeur, de requalification, mais aussi les cibles concernant la connaissance, l'incitation — on ne fait plus d'incitations à Montréal, ça fait longtemps — et les investissements qui seront nécessaires.

3705 Le projet de PUM devrait également inclure des cibles concernant la réduction du taux de vacance.

3710 À cela, on ajoute qu'il faudrait mettre en place des nouveaux outils pour assurer et faciliter la conservation, la réhabilitation, et surtout la requalification du patrimoine bâti et paysager; des outils de connaissances et de pédagogie.

3715

Des outils de planification stratégique qui nous permettraient de cesser de traiter les projets de recirculation à la pièce. On pense, par exemple, à l'élaboration d'un plan, d'une stratégie de requalification à grande échelle pour, par exemple, les lieux de culte ou les complexes industriels.

3720

Les inventaires patrimoniaux mériteraient aussi d'être doublés d'outils spécifiquement conçus pour soutenir la requalification.

Je rentre beaucoup dans le détail de ça dans le mémoire. Vous me poserez des questions, si jamais.

3725

Et sur le plan de l'opérationnalisation, je soulève aussi des enjeux qu'ont soulevés l'IDU concernant des précisions par rapport à la responsabilité des arrondissements, mais aussi concernant les liens avec le PMAD

3730

Donc, dernièrement, deux petits points vraiment rapides. Il va falloir plusieurs instances qui sont alignées. On le sait, plusieurs de ces instances ne sont pas nommées dans le PUM, ce qui est très malheureux, on pense.

3735

Et on pense aussi que la ville doit s'accompagner d'un comité de suivi consultatif, qui réunirait ville société, civile, et spécialiste. Et on propose aussi de tenir des rendez-vous ville, société, un peu comme le font la CMM avec les Agora métropolitaines.

LA PRÉSIDENTE:

Merci. Je vais me faire gronder.

///

3740 **Mme TAÏKA BAILLARGEON:**

Oui, moi aussi. J'ai sprinté.

3745 **LA PRÉSIDENTE:**

Mais je sais, je reconnais que c'est cruel, finalement, de vous imposer.

3750 **Mme TAÏKA BAILLARGEON:**

Mais c'est la loi, c'est le jeu.

LA PRÉSIDENTE:

3755 Dix minutes comme ça. Je vais essayer d'y aller rapidement. En fait, la première note que j'ai prise en lisant le mémoire, c'est à la page 2, vous notez : « *Le PUM de, par, pour Montréal.* » Qu'est-ce que vous voulez dire exactement?

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

3760 Bien, le « pour », je pense que c'est le principe de montréalité, vraiment. Puis on le sent, il faut le dire. Ce PUM-là, il porte beaucoup d'attention au patrimoine, mais il y a une manière de structurer les choses et de présenter les choses qui mérite d'être peut-être un petit peu plus claire, aussi sur les objectifs.

3765 Mais « pour », je pense que c'est vraiment ce principe de montréalité.

Montréal, c'est oui, c'est la montagne, c'est le fleuve. Mon collègue Dino dirait :
« C'est le ciel aussi. »

LA PRÉSIDENTE:

3770

OK.

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

3775

Cette possibilité de voir le ciel, mais c'est aussi les quartiers. Puis ça, c'est vraiment quelque chose qui est important. Puis on comprend qu'il y a un système de priorisation à faire, mais ce n'est pas clairement identifié comme tel, puis c'est peut-être le wording qui est à retravailler, si vous me permettez le terme anglais.

3780

« Par », c'est vraiment la notion de consultation. On pense qu'il y a eu travail incroyable de consultation pour le PUM, on pense que c'est bien.

Peut-être qu'effectivement, ça a ralenti un petit peu le processus. Mais en même temps, on pense que ça sert.

3785

Ça sert notamment à ce que tout le monde soit engagé dans le même sens. Puis on pense que la mise en œuvre doit continuer de se faire dans ce sens-là.

3790

« De », bien, le PUM de Montréal, de la Ville de Montréal, de ce que l'administration actuelle nous propose dans sa vision, puis ça, je pense que c'est quand même bien transcendé.

LA PRÉSIDENTE:

3795

Deuxième question très rapide pour laisser la parole à mes collègues. Les corridors visuels, on en a beaucoup entendu parler depuis la semaine dernière. Alors, certains sont pour, d'autres sont contre. Il y en a trop, il n'y en a pas suffisamment, il devrait y avoir juste

3800

des exceptionnels, il ne devrait pas y avoir d'intéressant, ça nuit à la densification, à l'intensification, ça nuit à l'atteinte des objectifs de construction de logements. Donc, c'est vaste.

Je comprends que votre position, c'est : uniquement des corridors visuels exceptionnels, et encore plus?

3805

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

3810

On comprend qu'il y a des enjeux. Puis moi, ma job, c'est de venir défendre notre position puis le patrimoine. Un des problèmes qu'on soulève dans le mémoire, c'est qu'il y a eu beaucoup de vues; puis après ça, il y a des vues qui sont disparues parce qu'il y avait des mesures dérogatoires, parce que les choses étaient mal comprises, tout ça.

3815

On pense que le corridor visuel, c'est intéressant comme concept, vraiment. Notamment parce que ça prend en compte la mobilité de l'expérience visuelle. Puis ça, je pense que c'est vraiment un plus.

3820

Mais effectivement, si on dit : « Ah bien, il y en a des plus importants, puis il y en a des moins importants. » Bien, qu'est-ce qui va arriver avec les moins importants? Disons-le. Clairement, on le sait.

3825

Donc, à ce moment, on se dit : « Bien, non, non. La montagne, c'est fondamental à l'identité visuelle paysagère de Montréal, puis c'est fondamental à la pratique quotidienne des Montréalais-Montréalaises. »

Les Montréalais vont sur la montagne, les Montréalais sont attachés à la montagne. La montagne a une histoire à 150 ans de mobilisation citoyenne, ce n'est pas rien.

Il n'y en a pas d'autres territoires à Montréal qui ont vécu ça. C'est majeur.

3830

Donc, s'il y a une chose qu'il faut préserver, c'est un peu ça. Puis la montagne, c'est tout le lien avec le fleuve aussi.

3835

Donc, dans les dernières années, on l'a vu, il y a une espèce de muraille qui se construit. On a de la difficulté, par endroit, à voir même les autres Montérégiennes. On ne verra pas le Mont-Mégantic d'ici, mais bon, Mont Saint-Bruno, Mont Saint-Grégoire, etc.

Donc, il y a ça qui est important, et qui fait partie de toute la réflexion aussi sur une qualité de vie sur l'environnement. C'est un territoire dont on veut protéger la biodiversité.

3840

Donc, c'est comme, à un moment donné, ménager la chèvre et le chou, est-ce vraiment nécessaire? C'est un peu ça l'idée.

LA PRÉSIDENTE:

Merci.

3845

LE COMMISSAIRE:

3850

Merci. Vous parlez, j'ai retenu « faiblesse des cibles ». Donc, dans les recommandations, vous voulez, dans le renforcement de la mise en œuvre, vous voulez compléter les cibles. Vous nous proposez ça, assurer la qualité des équipes professionnelles qui sont en charge de la mise en œuvre, accompagner la mise en œuvre dans la future PUM, tenir un rendez-vous société civile, ville, et de façon bisannuelle.

3855 Je crois que vous avez, dans votre lecture, un rôle important à donner à la ville centre. Alors, quel est son rôle? C'est quoi la place des P-L-U-M, des PLUM dans votre mise en œuvre? Alors, c'est tout ça que je veux bien comprendre.

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

3860 Oui, on fait effectivement ce que vous dites. Mais là, il y a plusieurs éléments dans votre question, je ne suis pas trop sûre de comment prendre la bête.

3865 Je dirais d'abord par rapport aux cibles, je pense que là, on va le dire, il y a une cible qui concerne le patrimoine, et c'est seulement le patrimoine qui appartient à la Ville de Montréal, et c'est seulement pour une amélioration de la vétusté de 2 % en 25 ans.

3870 Ça, ce n'est pas une cible, ce n'est pas une cible. Puis il y a beaucoup de choses qui ont été mises en œuvre dans les dernières années, je pense notamment au règlement sur l'occupation et l'entretien, dont le registre n'a pas encore été mis en place, ça fait plus qu'un an.

Puis ça, ça aurait pu être une mesure quantitative qui est facile à tenir.

3875 Les cibles qu'on propose ne sont pas totalement impossibles à quantifier, parce qu'on nous a dit : « Ah, mais on met les cibles qu'on est sûr de pouvoir atteindre. »

Mais est-ce qu'avec toute la place que le patrimoine prend dans ce PUM-là, est-ce que la seule cible qu'on est capable d'atteindre, c'est ça?

3880 Parce que la vérité, c'est que si c'est ça la seule cible qu'on est capable d'atteindre, il n'y a rien dans le PUM qui est annoncé par rapport au patrimoine qui va être réellement atteint.

Puis ça, c'est inquiétant. Ça fait que ça, sur les cibles, ça, c'est l'élément.

3885

Puis, bien, le mécanisme, bien, nous, on pense que le PLUM devrait être obligatoire. Vous en avez parlé un petit peu. On pense que si on fait, on présente du réglementaire avant d'avoir fait des PLUM, bien, il va manquer de cohérence.

3890

Je pense que chaque arrondissement a le devoir d'avoir une vision cohérente et structurante dans sa densification.

3895

Tout le monde parle de densification depuis 10, 15 ans, *fine*. Mais là, maintenant que c'est accepté puis que ça paraît partout, on peut-tu déplier ça un petit peu? Parce la densification, ce n'est pas juste une chose, puis ce n'est pas juste de la hauteur. Et ça ne convient pas à tous les milieux.

3900

Donc, à un moment donné, faut arrêter de dire : « Bien, la densification, c'est des étages. » Ce n'est pas juste ça, c'est plein d'autres choses.

3905

Puis nous, on veut que ça, ça soit traduit aussi à l'intérieur de ça. Puis je pense que pour qu'un arrondissement puisse vraiment avoir un plan cohérent de densification, il faut un plan, pas juste des règlements.

3910

Puis là, ce n'est pas tous les arrondissements qui vont faire des PLUM. Puis en plus, ils vont les faire après avoir présenté les règlements, donc il y a une espèce d'incohérence là-dedans.

Nous, ça fait longtemps qu'on dit : « Ça prend des plans, ça prend de la planification avant de poser les gestes. »

Puis c'est aussi dans la même vision qu'on pense que pour traiter des problèmes comme les lieux de culte ou le patrimoine industriel vacant, il faut des stratégies d'ensemble. Faut arrêter de prendre les choses à la pièce.

3915

Oui, chaque bâtiment a aussi ses spécificités, *fine*, mais ce n'est pas juste « il faut des stratégies d'ensemble », il faut de la mutualisation des connaissances.

3920

Les projets n'arrêtent pas de poindre et de disparaître. Il faut qu'on apprenne, puis qu'on capitalise sur ces expériences-là.

LA COMMISSAIRE:

Oui.

3925

LA PRÉSIDENTE:

Dernière question.

3930

LA COMMISSAIRE:

Une question rapide. Vous avez parlé de connectivité. J'aimerais ça que vous m'en parliez un petit peu plus, parce que vous parlez de trame verte et bleu, la promenabilité. Comment, concrètement, ça se traduit, la connectivité?

3935

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

Bien, l'idée est un peu venue dans une lecture où, bien, il y avait comme deux éléments centraux qui étaient la base de cette réflexion-là.

3940

D'une part, bien, on était mal à l'aise avec le fait qu'on avait seulement les quatre emblématiques. Puis là, on se disait : « Mais ça prend une espèce d'échelle un peu plus large que ça, puis aussi la possibilité d'ajouter, d'enlever, que ce soit un peu plus agile. »

3945 Puis il y avait aussi l'élément — puis ça, on en avait notamment discuté avec des citoyens quand il y a eu des consultations à la BANQ. C'était l'idée que, bien, les citoyens sont souvent très, très attachés au patrimoine de leur quartier.

3950 Puis en même temps, ils ne vont pas nécessairement aller dans ces lieux-là, sans trop, dans le Vieux-Montréal ou dans l'archipel. Honnêtement, ce ne sont pas vraiment des lieux où ils vont, mais ils sont très attachés à leurs patrimoines locaux.

3955 Là, on se disait : « Mais, il y aurait vraiment matière à créer des liens, qu'un lieu local nous mène vers un lieu plus global. » Puis ce sont des choses qui se font notamment justement la trame verte et bleue, puis qui réussissent à créer du lien entre les territoires.

3960 Puis on pense que ça, ça pourrait être une avenue plus intéressante que juste comme quatre emblématiques, puis le reste, bien, ça va être... ça va aller aux arrondissements, puis ils vont gérer bon an mal an. Puisqu'ils n'ont pas de PLUM, ils n'auront pas de vision vraiment pour ça, mais ce n'est pas grave.

LA COMMISSAIRE:

3965 Oui, une demi-seconde. Le lien avec le PMAD, juste rapidement, comment vous le voyez?

///

3970 **Mme TAÏKA BAILLARGEON:**

Bien, on l'a dit un petit peu plus tôt, le PMAD, il est quand même en lien avec... le PUM est en lien avec le PMAD, tout ça. D'abord, il y a des pratiques comme l'Agora métropolitaine qu'on trouve super intéressante, qui pourrait s'opposer. Ça, c'est une chose.

3975

Mais c'est aussi, bon, le PMAD vient un petit peu après, effectivement. Donc, est-ce qu'on peut nous expliquer d'emblée les relations? Parce qu'on les nomme, mais on ne les explique pas vraiment. Puis ça contribue au grand flou et au brouillard pour la planification puis la prévisibilité dont parlait Madame un petit peu plus tôt. J'étais assez d'accord avec cette affirmation-là. Donc, c'est dans ce sens-là.

3980

LA COMMISSAIRE:

Merci.

3985 **LA PRÉSIDENTE:**

Merci beaucoup.

3990

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

Merci à vous, merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE:

3995

Alors, encore une fois, merci d'avoir partagé vos idées avec nous, et bonne fin de journée.

///

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

4000

Bonne chance pour la suite des choses.

LA PRÉSIDENTE:

4005

Merci.

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

C'est un travail incroyable que vous faites.

4010

LA PRÉSIDENTE:

Alors, on revient dans quelques instants.

4015

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY & Mme DAPHNÉE FERGUSON
PME MTL GRAND SUD-OUEST

4020

LA PRÉSIDENTE:

4025

Alors, bonjour et bienvenue. Bien sûr, tout à l'heure, lorsque je vous donnerai la parole, je vous demanderais de vous identifier et d'identifier également l'organisation que vous représentez. Je vous précise que vous disposez de 10 minutes. Nous disposons ensuite d'une courte période de questions. Vous savez que c'est très court, alors on essaie